

# Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral 2024

**Par la Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif**

## **À titre organisationnel :**

ANSWER.it Inc  
Association canadienne pour mettre fin à la violence  
BC Association of Community Response Networks  
Bénévoles Canada  
BridgePoint Center for Eating Disorder Recovery  
Canadian Mothercraft Society  
CCVO (Calgary Chamber of Voluntary Organizations)  
Circle on Philanthropy  
Community Sector Council Newfoundland and Labrador  
Edmonton Chamber of Voluntary Organizations (ECVO)  
EmbraceHealthFoundation  
Enfants résilients Canada  
Fondations philanthropiques Canada  
Foundations Learning & Skills Saskatchewan  
Imagine Canada  
Institut Tamarack  
Le Réseau Enchanté  
National Alliance for Children and Youth  
Ontario Nonprofit Network (ONN)  
Pillar Nonprofit Network  
Powered by Data  
Purpose Forward  
SETSI  
Skills for Change  
Toronto Arts Council & Foundation  
Vantage Point  
YWCA Toronto  
Yukon Status of Women Council

## **À titre individuel :**

Bruce Martin, professeur d'entreprise humaine et d'innovation, Université Thompson Rivers  
François Brouard, École de commerce Sprott, Université Carleton  
Jacqueline Musabende, École de commerce Bissett, Université Mount Royal  
Nathan Grasse, École d'administration et de politique publique, Université Carleton  
Ryan Hughes, Grands Frères Grandes Sœurs du Canada

**Recommandation 1 :** Nous recommandons de financer Statistique Canada afin de créer un comité consultatif externe permanent du secteur à but non lucratif et de lui donner le mandat d'améliorer les pratiques de collecte, d'analyse et de diffusion des données sur le secteur. Ce comité doit être véritablement représentatif des organismes des communautés en quête d'équité et des collectivités rurales, éloignées, autochtones et nordiques. Le cas échéant, Statistique Canada devrait rémunérer les représentants du secteur à but non lucratif pour leur travail dans le cadre de ce comité et, plus particulièrement, les organismes des communautés en quête d'équité, traditionnellement sous-représentés dans les consultations de Statistique Canada. Le gouvernement devrait octroyer un financement de 1 million \$ en 2024-2025 et un financement continu de 750 000 \$ à l'appui de ce travail.

**Recommandation 2 :** Nous recommandons au gouvernement fédéral de donner à Statistique Canada le mandat d'effectuer le suivi de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles de 2003, de réaliser celle-ci tous les 3 ans et d'allouer à cette fin un financement de 5 millions \$ pour 2024-2025, plus un financement continu de 1,5 million \$. Cette enquête doit également être effectuée auprès des petits organismes communautaires (non enregistrés).

**Recommandation 3 :** Nous recommandons au gouvernement fédéral de donner à Statistique Canada un mandat clair pour la collecte de données sur le secteur à but non lucratif. De plus, nous demandons que Statistique Canada modifie ses programmes permanents pour mieux mettre en évidence le rôle du secteur à but non lucratif et que Statistique Canada :

- A. Effectue un examen systématique, en partenariat avec le comité consultatif externe du secteur à but non lucratif, pour recenser les programmes et produits de données existants qui devraient être modifiés en vue de produire de l'information propre au secteur.
- B. Travaille de concert avec les registraires provinciaux et territoriaux pour créer et tenir à jour une liste complète des organismes de bienfaisance et à but non lucratif pouvant être intégrée aux bases de sondage existantes, le cas échéant.
- C. Rende les organismes à but non lucratif plus facilement identifiables dans les programmes existants, grâce à des mesures comme la conception de stratégies d'échantillonnage visant à produire des résultats propres au secteur à but non lucratif et l'ajout de questions pour identifier les organismes à but non lucratif et les personnes qui participent à leurs activités.
- D. Élargisse l'application et améliore la mise en œuvre de classifications propres au secteur à but non lucratif, comme la Classification internationale des organismes sans but lucratif, dans tous les ministères et les organismes gouvernementaux.
- E. S'assure que les présentations des données des programmes modifiés mentionnés ci-dessus comportent des tableaux propres au secteur à but non lucratif.
- F. Dans la mesure du possible, publie les données aux niveaux infraprovinciaux.

**Recommandation 4 :** *Nous recommandons au gouvernement fédéral d’octroyer un financement de 2 millions \$ en 2024-2025 et un financement continu de 1 million \$ pour la création et le maintien d’un Laboratoire de données sur le secteur à but non lucratif.*

## Contexte

Des services de garde d’enfants de qualité à la protection de la nature et aux services de santé mentale, les organismes à but non lucratif sont implantés dans les collectivités de l’ensemble du pays où ils améliorent la qualité de vie. En plus de ses extraordinaires contributions sociales, le secteur est également un puissant moteur économique. Les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif contribuent au PIB du Canada à hauteur de 8 à 9 % et, en 2019, employaient 2,5 millions de personnes, ce qui représentait 12,8 % de tous les emplois au Canada<sup>1</sup>. Pôle d’activité sociale et économique, les organismes à but non lucratif sont un élément indispensable de la capacité des gouvernements à réaliser les priorités des politiques publiques, surtout celles qui concernent les collectivités mal desservies à tous les autres égards.

Les données jouent un rôle essentiel dans la conception des politiques, la planification des interventions, l’anticipation des changements et la prévision des besoins. Depuis des décennies, le gouvernement fédéral ne recueille ni ne diffuse régulièrement des données complètes sur le secteur à but non lucratif. Les quelques données citées ci-dessus illustrent les progrès importants accomplis ces dernières années, grâce aux mises à jour plus fréquentes du Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat et à l’inclusion du secteur dans l’Enquête canadienne sur la situation des entreprises. En revanche, il nous manque encore des renseignements de base sur de nombreux aspects du secteur et nous devons nous appuyer régulièrement sur des données datant de plusieurs décennies. Quand les données existent, elles sont rarement disponibles en formats facilement accessibles ou utilisables.

Les conséquences de ce déficit de données sont incommensurables. En temps de crise, par exemple lors de la pandémie de COVID-19 et de la crise climatique, les décideurs ne disposent pas des données nécessaires pour prendre des décisions éclairées en temps opportun. En temps normal, les organismes peinent à planifier leurs besoins en main-d’œuvre, à contextualiser leurs défis et à préconiser des solutions. Par exemple, pendant la consultation fédérale de 2021 sur le contingent des versements, l’insuffisance des données a entravé les efforts en vue de comprendre les implications des changements potentiels.

Ce qui n’est pas mesuré est négligé. Les leaders du secteur ont soutenu pendant des années que notre main-d’œuvre était composée largement de travailleurs appartenant aux communautés en quête d’équité et qu’un solide secteur à but non lucratif améliorerait la situation des femmes, des personnes transgenres et non binaires, des immigrants, des personnes racisées et autochtones. Nous avons néanmoins étayé avec peine cet argument

---

<sup>1</sup> Statistique Canada. [Compte satellite des organismes sans but lucratif et du bénévolat : Module des ressources humaines, 2010 à 2019](#) et [Institutions sans but lucratif et bénévolat : contribution économique, quatrième trimestre de 2022](#)

avec des données fiables jusqu'à récemment quand, pour la première fois depuis des années, Statistique Canada a diffusé des données détaillées sur les ressources humaines des organismes à but non lucratif. Ces données ont montré que les femmes (77 %), les immigrants (47 %), les membres des populations racisées (29 %) et les travailleurs autochtones (5 %) sont effectivement surreprésentés dans la main-d'œuvre du secteur<sup>2</sup>.

## Collaboration accrue

Pour remédier à cette situation, nul besoin de réinventer la roue. Le secteur doit simplement être mieux représenté et mieux mesuré par Statistique Canada dont le mandat consiste à fournir des renseignements et des analyses statistiques sur la structure économique et sociale du Canada dans le but de permettre l'élaboration et l'évaluation des politiques et des programmes publics et d'améliorer la prise de décisions publique et privée au profit de la totalité de la population canadienne. La création d'un comité consultatif du secteur à but non lucratif, similaire aux [autres comités consultatifs](#) de Statistique Canada, est cruciale pour contribuer à garantir que les produits de données relatifs au secteur à but non lucratif sont pertinents, opportuns et capables de faciliter la prise de décisions essentielles. Les organismes à but non lucratif participeront plus activement et seront plus réceptifs, ce qui amplifiera les retombées des données. En travaillant de concert et en mettant notre expertise en commun, nous pouvons aider à :

- résoudre les problèmes de longue date posés par les données (voir les précisions apportées par la recommandation n° 2);
- donner la priorité aux questions d'équité et assurer la collecte, l'analyse, la diffusion et l'usage respectueux et responsable des données sensibles;
- coordonner les diverses initiatives liées aux données sur le secteur à but non lucratif.

Le comité consultatif doit être représentatif du secteur à but non lucratif afin de produire des résultats qui répondent aux besoins du secteur et de permettre aux organismes à but non lucratif d'être des partenaires de la promotion de l'équité, l'un des objectifs du Plan d'action sur les données désagrégées. Un pourcentage important des organismes du secteur sont de petits organismes qui n'emploient aucun salarié et leur littératie de données est donc faible, de même que leur capacité de participer aux consultations de Statistique Canada. Leur point de vue peut aider Statistique Canada à comprendre comment diffuser ses produits d'une manière utilisable par cet important segment du secteur. De plus, les organismes dirigés par les communautés racisées et au service de celles-ci peuvent faire comprendre comment collecter des données d'une manière responsable sur leurs communautés. Comme ces organismes sont souvent sous-financés et dotés d'une capacité très limitée, ils auront besoin de soutien pour participer pleinement au comité consultatif.

---

<sup>2</sup> [Statistique Canada, Tableau 36-10-0651-01 : Les emplois dans le secteur des organismes sans but lucratif par caractéristique démographique](#)

Le comité, grâce à la représentation adéquate des communautés autochtones, pourra également formuler des conseils sur les moyens à employer pour collecter des données fédérales sur le secteur à but non lucratif qui appuient l'appel à l'action n° 55 de la Commission de vérité et réconciliation qui a trait à la collecte de données sur divers indicateurs sociaux et économiques qui démontrent les progrès réalisés en vue de la réconciliation.

**Recommandation 1 :** *Nous recommandons de financer Statistique Canada afin de créer un comité consultatif externe permanent du secteur à but non lucratif et de lui donner le mandat d'améliorer les pratiques de collecte, d'analyse et de diffusion des données sur le secteur. Ce comité doit être véritablement représentatif des organismes des communautés en quête d'équité et des collectivités rurales, éloignées, autochtones et nordiques. Le cas échéant, Statistique Canada devrait rémunérer les représentants du secteur à but non lucratif pour leur travail dans le cadre de ce comité et, plus particulièrement, les organismes des communautés en quête d'équité, traditionnellement sous-représentés dans les consultations de Statistique Canada. Le gouvernement devrait octroyer un financement de 1 million \$ en 2024-2025 et un financement continu de 750 000 \$ à l'appui de ce travail.*

## Profil détaillé de données

En 2003, l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles a collecté des « données de base essentielles sur les organismes à but non lucratif et bénévoles, y compris leur nombre et leur répartition géographique; leurs domaines d'activité, leurs clientèles et leur degré de prestation d'avantages publics; leurs ressources financières et humaines et les difficultés qu'ils disent éprouver quant à leur capacité de réaliser leur mission<sup>3</sup>. » Cette enquête était censée être réalisée de temps en temps, mais ne l'a été qu'une seule fois.

Par conséquent, ces données qui remontent à 20 ans demeurent les données nationales les plus récentes à notre disposition sur de nombreux aspects du secteur à but non lucratif. Bien que le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat nous fournisse certaines données sur la taille du secteur, celles-ci ne sont pas assez détaillées pour nous aider à comprendre sa composition. À l'ère de la prise de décisions fondée sur les données, cette situation est inacceptable.

Les organismes à but non lucratif doivent être consultés sérieusement sur cette enquête afin qu'elle puisse saisir nos réalités opérationnelles. Une attention particulière doit être portée aux organismes petits et œuvrant au sein des communautés en quête d'équité et des collectivités rurales, éloignées, autochtones et nordiques

**Recommandation 2 :** *Nous recommandons au gouvernement fédéral de donner à Statistique Canada le mandat d'effectuer le suivi de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles de 2003, de réaliser celle-ci tous les 3 ans et d'allouer à cette fin un financement de 5 millions \$ pour 2024-2025, plus un financement continu de 1,5 million \$. Cette*

---

<sup>3</sup> [Statistique Canada. Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles \(2004\)](#)

enquête doit également être effectuée auprès des petits organismes communautaires (non enregistrés).

## Meilleure collecte de données en continu

Malgré l'importance de sa main-d'œuvre et de sa contribution au PIB du Canada, Statistique Canada n'a pas le mandat de collecter des données sur le secteur à but non lucratif, comme pour les autres secteurs. Bien que l'envergure du secteur à but non lucratif justifie sa prise en compte par de nombreux programmes existants de Statistique Canada, il est largement invisible dans une grande partie des données qu'il diffuse. Exploiter l'important potentiel des programmes existants permettrait de collecter des données plus nombreuses et de meilleure qualité sur le secteur à but non lucratif.

**Recommandation 3 :** *Nous recommandons au gouvernement fédéral de donner à Statistique Canada un mandat clair pour la collecte de données sur le secteur à but non lucratif. De plus, nous demandons que Statistique Canada modifie ses programmes permanents pour mieux mettre en évidence le rôle du secteur à but non lucratif et que Statistique Canada :*

- A. *Effectue un examen systématique, en partenariat avec le comité consultatif externe du secteur à but non lucratif, pour recenser les programmes et produits de données existants qui devraient être modifiés en vue de produire de l'information propre au secteur.*
- B. *Travaille de concert avec les registraires provinciaux et territoriaux pour créer et tenir à jour une liste complète des organismes de bienfaisance et à but non lucratif pouvant être intégrée aux bases de sondage existantes, le cas échéant.*
- C. *Rende les organismes à but non lucratif plus facilement identifiables dans les programmes existants, grâce à des mesures comme la conception de stratégies d'échantillonnage visant à produire des résultats propres au secteur à but non lucratif et l'ajout de questions pour identifier les organismes à but non lucratif et les personnes qui participent à leurs activités.*
- D. *Élargisse l'application et améliore la mise en œuvre de classifications propres au secteur à but non lucratif, comme la Classification internationale des organismes sans but lucratif, dans tous les ministères et les organismes gouvernementaux.*
- E. *S'assure que les présentations des données des programmes modifiés mentionnés ci-dessus comportent des tableaux propres au secteur à but non lucratif.*
- F. *Dans la mesure du possible, publie les données aux niveaux infraprovinciaux.*

## Création d'un Centre de données sur le secteur à but non lucratif

Le secteur à but non lucratif est souvent dans l'impossibilité d'accéder efficacement aux données de Statistique Canada et de les appliquer, ce qui l'empêche, ainsi que les chercheurs ou les décideurs, d'en exploiter le potentiel au maximum.

En février 2022, le gouvernement a lancé le Laboratoire de données sur les entreprises, en partenariat avec la Chambre de commerce du Canada. Le Laboratoire vise à aider les petites entreprises à suivre les tendances des marchés régionaux, à effectuer des enquêtes trimestrielles auprès des entreprises sur les futures tendances et à aider les entreprises dont les propriétaires appartiennent à des segments diversifiés de la population à accéder à des travaux de recherche axés sur leurs besoins et leurs débouchés.

Le secteur à but non lucratif bénéficierait énormément de la création d'un organisme similaire qui pourrait améliorer les retombées des données déjà collectées en offrant des produits de données conviviaux, faciles à comprendre, et des programmes visant à démocratiser l'accès aux données, comme des ateliers de formation et des ressources d'apprentissage. Il est important que le grand public puisse accéder librement au Laboratoire et que celui-ci dispose de mécanismes de gouvernance qui garantissent la confidentialité des données des particuliers et des organismes qu'il met à la disposition de celui-ci.

***Recommandation 4 : Nous recommandons au gouvernement fédéral d'octroyer un financement de 2 millions \$ en 2024-2025 et un financement continu de 1 million \$ pour la création et le maintien d'un Laboratoire de données sur le secteur à but non lucratif.***

À propos de la Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif

Les membres de ce groupe (précédemment connu sous le nom de Groupe de travail sur les données fédérales sur les OBNL) représentent près de 50 organismes et institutions à but non lucratif. Le groupe promeut les priorités du secteur à but non lucratif à l'égard des données collectées par le gouvernement fédéral. En 2023, il se consacre à l'information sur le marché du travail, les données sur la diversité et l'équité dans le secteur à but non lucratif, les données sur les organismes, la situation actuelle du secteur et les relations fédérales/provinciales/territoriales.

*Personne-ressource*

Emily Jensen

Gestionnaire du plaidoyer stratégique chez Imagine Canada

[ejensen@imaginecanada.ca](mailto:ejensen@imaginecanada.ca)